

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 25 MARS 2013 A 20H00**

Présents : *D. LEDENT, C. TIECHON, N. BOULLENGER, C. THIEBAUT,
G. LACOURTE, J. THOMAS, B. COUTURIER, J-P DHANGER,
P. GAGNAGE, D. CAPPUCCI,.*

Absents : *R. BODESCOT, G. LEDENT, P. JAN (pouvoir à Didier
LEDENT), T. BRITVEC (pouvoir à Gilbert LACOURTE)*

1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. J. THOMAS est désigné secrétaire de séance.

2. Adoption du compte-rendu du 11 mars 2013 :

3. Taux d'imposition 2013 :

M. le Maire présente le projet de budget primitif 2013.

Les taux d'imposition 2012 sont les suivants :

 Taxe d'habitation : 10.28%

 Taxe foncière sur le bâti : 23.88%

 Taxe foncière sur le non bâti : 52.16 %

 Le produit fiscal à taux constant (bases revalorisées) donne 146326 €. Les bases sont réévaluées de 1,8 % comme chaque année.

 Le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget s'élève à 148082 €.

 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 3 voix contre, décide d'augmenter les taux d'imposition de 1,2 %, pour obtenir un produit fiscal de 148082 €, soit les taux d'imposition suivants :

 Taxe d'habitation : 10.40%

 Taxe foncière sur le bâti : 24.17%

 Taxe foncière sur le non bâti : 52.79 %

4. Vote du budget primitif 2013 :

 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le projet de budget primitif présenté par M. le Maire, dont la section de fonctionnement est égale en dépenses et en recettes à 477 267.90 € et la section d'investissement est égale en dépenses et en recettes à 111 594.57 €.

 Considérant les résultats du compte administratif 2012, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 131 127.08€ au compte 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) et la somme de 342.05 € au compte 001 : Excédent de résultat d'investissement reporté (R001).

5. Feu d'artifice :

M. le Maire propose au Conseil Municipal, en accord avec le Comité des Fêtes de Moyenneville, de réitérer la même opération que les deux années précédentes, à savoir, proposer le feu d'artifice au moment de la fête du sport, qui fédère beaucoup plus de spectateurs que le 14 juillet. Le Conseil Municipal donne son accord.

6. Questions diverses :

- Les dépôts de déchets sont de plus en plus importants sur la voirie, notamment les canettes et bouteilles en verre
- La chaussée présente de nombreux trous suite aux gels et dégels de cet hiver.
- La mise en place d'un columbarium a été votée au budget : contacter M. DELORMEL pour une proposition.
- Accueil des délégations anglaises et tchèques : 59 personnes sont prévues, sur 32 familles. Une information sera diffusée aux habitants via le flash, si des familles souhaitent accueillir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Prochain Conseil Municipal : lundi 13 mai 2013 à 20h00.